

AVIS D'ÉLECTION

Aux : Aux membres de l'Association générale des étudiants hors campus de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGEHC UQTR)

Objet : Ouverture de la période de dépôt de candidatures pour le conseil exécutif de l'AGEHC UQTR

Les membres de l'AGEHC UQTR sont par la présente invité-e-s à déposer leur candidature pour les postes à pourvoir au sein du conseil exécutif de l'AGEHC UQTR. Le vote sur les candidatures aura lieu à l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association générale des étudiants hors campus de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGEHC UQTR). L'assemblée aura lieu au Campus de l'UQTR à Drummondville au local DA4019, le 3 juin 2023 à 9h30.

Le dépôt des candidatures sera permis du 19 avril 2023 au 24 mai 2023 inclusivement jusqu'à minuit. Pour déposer leur candidature, les candidats sont invités à transmettre le formulaire de candidature, leur curriculum vitae (CV), photographie de style professionnel et une courte présentation d'un maximum de 400 mots sur leur candidature et les raisons qui les motivent à poser leur candidature. Ils peuvent faire acheminer le tout à l'adresse : age.hc@uqtr.ca

Prendre note que lors de l'élection, le vote blanc (la chaise) sera affiché sur chacun des bulletins. Si aucune candidature n'est élue lors de l'assemblée pour un poste, aucune candidature pour ce poste ne sera prise lors de l'AGA et une seconde élection sera organisée afin de permettre de récolter plus de candidatures. Si aucune candidature n'a été reçue durant la période de dépôt du 19 avril 2023 au 24 mai 2023 pour un poste, des candidatures pourront être prises directement lors de l'AGA au point portant sur les élections par la présidence d'assemblée.

Les membres qui désirent assister à l'AGA peuvent s'inscrire à l'adresse suivante au moins 7 jours avant l'assemblée (27 mai 2023 à minuit) :

Les postes à pourvoir sont :

1. Présidence
2. Secrétariat général
3. Vice-Présidence finance et trésorerie
4. Vice-Présidence relation associatives
5. Vice-Présidence académique
6. Vice-Présidence activités
7. Vice-Présidence communication

Les membres intéressés à consulter les tâches des postes à pourvoir peuvent le faire en consultant les politiques et règlements de l'Association à partir de la 20^{ème} page du document disponible à l'adresse suivante :

<https://agehc.ca/images/PDFs/2021-05-22-AGEHC - Statuts et r%C3%A8glements - R%C3%A8glements.pdf>

Les membres qui auraient des questions sur les tâches de chacun des postes peuvent communiquer avec l'exécutante occupant actuellement le poste. Cette dernière répondra aux questions qui lui seront posées et qui portent sur tous les aspects nécessaires aux membres pour comprendre la nature du poste qu'ils ou elles convoitent. Pour les postes actuellement vacants, les membres peuvent communiquer avec la présidence de l'association. Pour la liste des membres du conseil exécutif actuel, vous pouvez consulter le site suivant :

<https://agehc.ca/index.php/agehc/equipe-executif>